

LE PATIO : ACCOMPAGNER LES RENCONTRES ENFANTS-PARENTS

Caroline COLLARD¹ et Antoine BORIGHEM²

Le Patio est, en 2006, le deuxième Espaces-Rencontres reconnu en Région bruxelloise. Ce service propose un soutien aux familles déliées et fragiles pour rétablir les relations entre des parents et des enfants que des circonstances de vie ont interrompues. Faisant principalement suite à une décision judiciaire, les rencontres au Patio peuvent aussi avoir lieu directement à la demande des familles. Outre le cadre sécurisant de la rencontre, l'équipe, par ses interventions, cherche à provoquer la circulation de la parole au sein d'une relation en souffrance.

Mots-clés

- Espaces-Rencontres
- parentalité
- famille
- justice
- Aide à la Jeunesse
- divorce

LE PATIO asbl

Chaussée de Wavre, 249A
1050 Bruxelles
Tél. : 02/539.29.59
le_patio_asbl@hotmail.com

1. Coordinatrice clinique.

2. Coordinateur administratif.

Le Patio a ouvert ses permanences de rencontres parents-enfants en conflit ou en rupture de relation en décembre 2000. Cette ouverture était l'aboutissement d'un travail d'élaboration pédagogique mené pendant plus de deux ans par des professionnels du secteur de l'enfance. Ces professionnels, issus d'horizons et de formations différents, étaient concernés par une même préoccupation : l'absence de lieux "ressources" pour permettre la reprise de relations parents-enfants brutalement interrompues par des conflits conjugaux, des maltraitances, un emprisonnement ou un problème aigu de santé mentale d'un des deux parents.

Ces deux années de réflexion sur le cadre le plus adéquat à mettre en place pour accompagner ces relations parents-enfants chaotiques ont rassemblé autour du projet une équipe très motivée d'une dizaine de professionnels. L'asbl Le Patio a vu le jour en octobre 2000.

Plusieurs services de santé mentale, centres de guidance, plannings fami-

liaux ou services d'Aide en Milieu Ouvert (AMO) ont activement soutenu la naissance du Patio. Ils y ont du personnel salarié pour y assurer des permanences et ont aidé à trouver un financement permettant d'assurer la pérennité de leur travail avec les familles déliées et fragiles. Parmi eux, le Grès, service de santé mentale situé à Auderghem, continue, aujourd'hui encore, à déléguer 19 heures de personnel.

Des demandes à plus de 90 % d'origine judiciaire

Les demandes de prises en charge qui aboutissent au Patio arrivent de cinq manières différentes. Nonante pour cent d'entre-elles proviennent du Tribunal de la Jeunesse de Bruxelles. Soit elles sont formulées dans des jugements dit civils (divorces, séparations, droit d'hébergement,...), soit via des jugements ou ordonnances d'enfants en danger. Les autres demandes viennent du Service d'Aide à la Jeunesse (SAJ), des familles elles-

mêmes, qui, avec l'aide d'un tiers (médecine de famille, assistant social, médiateur, avocat,...), ont formalisé une convention pour organiser des rencontres au Patio et les décisions de Justice de Paix.

Pour qu'un travail puisse commencer au Patio, il est important que la demande (jugement ou convention rédigée par le SAJ ou un avocat) mentionne clairement le temps de rencontre, la fréquence et si les sorties sont autorisées. Les trois premières rencontres au Patio ne peuvent excéder chacune 1h15, sans sorties autorisées. Les suivantes peuvent être élargies selon les demandes et évoluer jusqu'à 2h15 dans les locaux. Si les sorties sont autorisées, elles se déroulent le samedi entre 10h30 et 16h30, à partir du Patio.

Trois étapes pour les rencontres

Les rencontres au Patio se déroulent en trois temps.

Le premier temps est celui de l'**entretien préliminaire** aux rencontres. Celui-ci est mené par la coordinatrice clinique qui n'assiste pas aux rencontres. Elle voit chaque membre de la famille individuellement. Le cadre du travail est posé avec chacun. La coordinatrice énonce les règles de la rencontre au Patio et leur remet la charte des usagers.

Le calendrier des rencontres est établi selon le cadre des décisions judiciaires à l'issue de ces entretiens préliminaires avec chaque membre de la famille.

Le deuxième temps est celui de la **rencontre**. Les rencontres sont organisées durant les permanences d'accueil les mercredis et samedis. Ce temps est réservé à l'enfant et au parent qui vient le rencontrer. Le parent

ou tout autre personne qui vient amener l'enfant doit quitter l'Espaces-Rencontres.

Avant de commencer la rencontre, l'enfant, le parent qui vient l'amener et le parent visiteur entrent dans une pièce d'accueil. Ils sont tenus de s'y inscrire et d'y laisser l'enfant. C'est le lieu de la séparation entre l'enfant et la personne qui l'amène. C'est parfois aussi le lieu où les parents se croisent. En effet, les parents entrent et sortent par la même porte. Un intervenant reste présent dans cette pièce où déjà beaucoup de choses se jouent...

Les rencontres se passent dans une salle aménagée à cet effet, à l'arrière du bâtiment. Les intervenants y restent présents et disponibles pour un usager en difficulté. Ils interviennent en cas de non-respect des règles ou si une situation le requiert. A un moment, ils proposent au parent visiteur et à l'enfant un petit entretien qui permet de refaire circuler la parole sur ce qui s'est passé et/ou ce qui se passe pour chacun. A l'issue de la rencontre, des attestations de présence sont remises aux parents qui en font la demande à toute fin de droits.

Le troisième temps est celui de l'**entretien de suivi**. Cet entretien a lieu après les trois premières rencontres. Il est également mené par la coordinatrice clinique qui reçoit chaque membre de la famille individuellement. Chacun pourra être entendu sur ce qui a été ressenti pendant les rencontres, sur ce qui fait difficulté et entendre les demandes de chacun.

Mettre des mots entendables sur une relation en souffrance

Le Patio permet de poser la question de la parentalité pour chacune des parties dans un cadre défini par le code

déontologique des Espaces-Rencontres. Celui-ci reprend dans l'article 6 dans "l'information des usagers" : "ils sont informés que l'intervention du service 'Espaces-Rencontres' a un caractère transitoire à visée évolutive et de la limite fixée dans le temps aux rencontres entre enfants et parents au sein du service".

La question délicate de la parentalité demande certainement d'affiner l'approche de l'Espaces-Rencontres.

Les situations de certains enfants s'étalent sur plusieurs années. Elles rencontrent des difficultés, des évolutions parfois cycliques. Permettre à des enfants de rencontrer leur parents dans un espace adapté, même lorsque ce dernier souffre de maladie mentale ou de troubles qui ne

permettent pas de lui confier la garde de cet enfant, n'est-ce pas aussi une manière de donner la possibilité à l'enfant d'être confronté au parent qu'il a, tel qu'il est ? Peut-être l'enfant comprend-il ainsi, petit à petit, la souffrance de son parent ?

Mais est-ce clair pour les magistrats et les avocats qui nous envoient des demandes ? Est-ce clair pour les usagers ? La tentative de réponse élaborée avec chacun n'a pas la visée d'éradiquer les difficultés relationnelles ou des symptômes de maladie mentale, dans une perspective de normalisation de la famille au Patio, mais simplement de mettre des mots entendables sur une relation en souffrance.

"L'ASBL ESPACES-RENCONTRES HAINAUT. POUR MAINTENIR LE LIEN ENFANTS PARENTS" Cahier de Labiso 40-41

L'Espaces-Rencontres Hainaut, à Mons, est un lieu de restauration des liens entre parents et enfants. En 2004, ils étaient onze en Région wallonne à porter ce nom "Espaces-Rencontres" (un en Région bruxelloise) comme un label, rappel en tout cas de leur agrément, peu de temps auparavant confirmé par les pouvoirs publics, pour accompagner l'exercice parfois difficile du droit de visite des parents par rapport à leur enfant. Le droit aux "relations personnelles", diront les services. Ce numéro des Cahiers de Labiso embrasse l'ensemble des enjeux et des questions que portent et suscitent les Espaces-Rencontres.

Labiso, laboratoire des innovations sociales, se décrit comme une collection de livres numériques pour échanger et pour innover. Ces "ebook" ou livres numériques sont téléchargeables. Début 2007, septante-deux cahiers sont publiés en ligne. Voici l'adresse du numéro consacré à l'asbl Espaces-Rencontres Hainaut (novembre 2004-95 pages) : http://www.labiso.be/ebooks/40-41_mons/index.html#

LES ESPACES-RENCONTRES EXPLIQUÉS AUX ENFANTS ET AUX PARENTS

"L'Histoire de Sophie", un livret d'une trentaine de pages conçu par la fédération flamande des Espaces-Rencontres et adapté en français par la FESER¹, est distribué gratuitement à tous les enfants et parents qui fréquentent un Espaces-Rencontres.

Les parents de Sophie se sont séparés et il y a longtemps qu'elle n'a pas vu son papa. Elle se pose beaucoup de questions. Est-ce qu'il l'aime toujours ? Pourquoi doit-elle se rendre chaque semaine dans un Espaces-Rencontres ? Est-ce que là aussi ses parents vont se disputer ? Ce texte aide l'enfant à décoder la démarche dans laquelle il est impliqué. Une version destinée aux adolescents est en projet.

1. La FESER est la Fédération des Services Espaces-Rencontres francophones, rue aux Chevaux 7, à 4540 Amay, tél. : 085/32.84.50, courriel : trimurti@cof.be.